

* À compléter par le mandataire lorsque la bouteille est terminée ou expirée

Révisé par mandataire : _____ Date : _____
Signature du vétérinaire : _____ Date : _____

Rappel important – Utilisation des drogues contrôlées

 Utiliser les drogues contrôlées uniquement dans le cadre du protocole approuvé pour lequel elles ont été remises.

 Compléter le registre d'utilisation à chaque utilisation.

 Conserver les drogues contrôlées sous clé dans les casiers de l'animalerie en tout temps lorsqu'elles ne sont pas sous surveillance directe.

 Retourner rapidement à l'animalerie toute bouteille vide ou périmée accompagnée de son registre complété.

 Signaler immédiatement au personnel de l'animalerie toute perte, anomalie ou situation inhabituelle.

 **Le non-respect de ces exigences peut entraîner la perte du privilège d'utiliser des drogues contrôlées sous licence vétérinaire.**

Merci de votre collaboration pour assurer une gestion sécuritaire et conforme des drogues contrôlées.